

APPEL D'OFFRES

PROJET: Marquage de chaussées 2019 avec option de reconduction pour un (1) an en 2020

DOSSIER: TP-2019-355-01

La Ville de Varennes demande des soumissions pour le marquage de chaussées 2019 avec option de reconduction pour un (1) an en 2020 sur le territoire de la Ville de Varennes.

Le soumissionnaire devra s'assurer d'inclure l'ensemble des documents demandés par la Ville car celle-ci pourrait rejeter la soumission.

Les documents nécessaires à la préparation d'une soumission seront disponibles à compter du **7 mars 2019** par l'intermédiaire du système électronique d'appel d'offres SEAO au www.seao.ca.

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec monsieur Denys Guay, Directeur du Service des Travaux publics, par courriel uniquement : denys.guay@ville.varennes.qc.ca.

Les soumissions devront être déposées en deux (2) copies et être accompagnées des documents suivants :

- Résolution de compagnie,
- Formulaire de soumission,
- Un chèque visé ou un cautionnement de soumission égal à dix pour cent (10 %) du montant de la soumission, valide pour une durée de cent-vingt (120) jours suivant la date d'ouverture des soumissions,
- Déclaration du soumissionnaire dûment signée et assermentée,
- Licence d'entrepreneur et attestation de Revenu Québec,
- Preuve de statut juridique,
- Preuve d'assurances,
- Addenda (s'il y a lieu).

Les soumissions devront être présentées dans une enveloppe bien identifiée avec le nom du projet et déposées au bureau du greffier, 2^e étage de l'hôtel de ville, 175, Sainte-Anne, Varennes (Québec), J3X 1T5, **avant 11 h, heure locale, le 28 mars 2019.**

Les soumissions seront ouvertes publiquement immédiatement après l'heure de clôture.

La Ville de Varennes ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaire(s).

Donné à Varennes, ce 12 mars 2019.

Le directeur des Services juridiques et greffier,
M^e Marc Giard, OMA